

Observatoire National DT DICT

GP 2 « Indicateurs »

Note de présentation des statistiques suivies par l'Observatoire

Version 0.4 de mars 2022

L'observatoire DT DICT suit trois séries de statistiques sur :

- L'évolution des consultations du Guichet Unique, fournie par l'INERIS
- L'évolution des réponses aux déclarations de travaux et des dommages aux ouvrages, à partir des informations collectées auprès des exploitants de réseau
- L'activité des DREAL et les résultats des contrôles, fournis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)

1 – L'évolution des consultations du Guichet Unique

Les connexions et performances du Guichet Unique (GU) sont fournies par l'INERIS.

Les données produites permettent d'assurer le suivi de l'évolution annuelle des consultations du GU ainsi que des déclarations PAD.

2 - Evolution des réponses aux déclarations de travaux, et des dommages aux ouvrages

Ces statistiques sont suivies à partir des données communiquées par des exploitants de réseau (6 à fin 2021) constituant un panel couvrant la France métropolitaine.

L'évolution des résultats permet d'avoir une vision à la maille nationale et régionale sur l'efficacité des mesures réglementaires et des actions de sensibilisation pour les travaux à proximité d'ouvrages

Les indicateurs suivis portent sur :

- les nombres de dommages sur les ouvrages souterrains des exploitants, liés à des chantiers relevant de la réglementation DT / DICT, le ratio du nombre de ces dommages souterrains rapportés aux nombres de réponses aux déclarations ainsi que le taux du nombre de ces dommages souterrains aux 100 km de réseau.
- les nombres de réponses réalisées par les exploitants à des déclarations de travaux (DT, DC, DICT, ATU) et le taux de dématérialisation des déclarations;

Ils sont produits à la maille nationale ainsi qu'à la maille des observatoires régionaux.

Les exploitants communiquant les informations sont à ce jour : Enedis, GRDF, GRT Gaz, Orange, RTE, Terega.

Il est observé sur la période 2018 – 2021 une tendance à la baisse du taux de dommages en souterrain rapporté au nombre de déclarations, avec toutefois quelques variations selon les Observatoires Régionaux.

Il est à préciser l'absence de données RATU pour les exploitants de réseaux non sensibles qui n'ont pas d'obligations de répondre aux ATU.

3 – Activité des DREAL et Résultats des contrôles

Les statistiques produites permettent de suivre l'évolution des inspections réalisées par les DREAL ainsi que le nombre de sanctions signées et le nombre de courriers à destination des responsables de projet, les exploitants et les exécutants de travaux.

Les données sont produites à la maille nationale ainsi qu'à la maille des observatoires régionaux.